



MAIRIE DE DOLE

2023-0664

**Délégation aux fonctions
d'officier d'état civil de :**

M. Mohamed MBITEL
Conseiller Municipal

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT

du Registre des Arrêtés du Maire de la Ville de Dole

Le Maire de la Ville de DOLE ;

VU les articles L.2122-32 et L.2122-18 du Code Général des
Collectivités Territoriales ;

VU l'empêchement de Monsieur le Maire et de ses Adjointes ;

ARRÊTE :

Article 1 : Monsieur Mohamed MBITEL, Conseiller Municipal de la Ville de DOLE, est délégué pour exercer en nos lieu et place, les fonctions d'officier d'état civil, au cours de la journée du **samedi 17 juin 2023**.

Article 2 : Copie de l'arrêté sera diffusée à :

- Service Etat Civil
- Service des Moyens Généraux
- Monsieur Mohamed MBITEL

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de DOLE (Jura), le vingt-quatre mai deux mille vingt-trois.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Jean-Baptiste GAGNOUX



Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20230530-AR2023-0664-AR
Date de télétransmission : 30/05/2023
Date de réception préfecture : 30/05/2023